

<https://www.acdn.net/spip/spip.php?article460>



Prolifération nucléaire : la France en pointe (suite)

France-Brésil : 5 sous-marins, dont 1 nucléaire

- Accueil - Actualités - Articles d'actualité -

Date de mise en ligne : jeudi 18 décembre 2008

Copyright © www.acdn.net - Tous droits réservés

Le 23 décembre prochain, Nicolas Sarkozy sera à Rio de Janeiro pour y signer entre autres un [gros contrat militaire](#) portant sur la vente de sous-marins "conventionnels" de la classe "Scorpène" et l'aide à la construction d'un sous-marin à propulsion nucléaire.

Ce programme est à rapprocher de la lettre que Nicolas Sarkozy envoyait le 5 décembre au Secrétaire général de l'ONU pour lui faire savoir au nom de l'Europe que "la non-prolifération, le désarmement et la maîtrise des armements, de même que la confiance, la transparence et la réciprocité, constituent des éléments indispensables à la sécurité collective."

Pour mesurer l'enjeu, on peut d'abord se reporter à notre article du 1er septembre 2008 : "[Le Brésil reprend-il la route de la Bombe ?](#)" et se remémorer les [antécédents du Brésil](#) qui l'ont conduit [à un mois de la bombe atomique](#).

Le programme nucléaire brésilien, tant civil que militaire, devrait porter sur 3 000 milliards de dollars en 20 ans ("US\$ 3 trilhões em 20 anos"), selon le quotidien brésilien "[O Globo du 10.12.07](#)". Il devait être promulgué ce jeudi 18 décembre.

Seuls ceux qui veulent faire à toutes fins de l'argent avec le "savoir-faire" nucléaire français peuvent encore feindre d'ignorer les objectifs réels et ultimes de tels investissements. Les entreprises étatiques et privées, brésiliennes ou étrangères, en particulier françaises, qui en bénéficieront, seront soumises à des procédures accélérées d'attribution, de déblocage des fonds et de contrôle militaire dérogatoires au régime ordinaire. Ces procédures exorbitantes donnent la mesure de l'importance que le gouvernement et l'armée brésilienne attribuent au projet.

Malgré les dénégations officielles, il est clair que le Brésil s'ouvre avec ce sous-marin à propulsion nucléaire, avec le transfert exigé des technologies afférentes à ce contrat et à tous les autres contrats nucléaires, et avec l'activation de son usine d'enrichissement de l'uranium, la voie qui le conduira aux armes nucléaires - sans doute dans le but de devenir un acteur majeur du cône sud-américain, de "l'hémisphère occidental" (les Amériques) et du monde.

Selon "O Globo" (voir ci-dessous), "bien que le Brésil n'ait pas l'intention de fabriquer des armes nucléaires, la consigne est qu'il ne signe pas de suppléments au Traité de Non Prolifération". Cette consigne est symptomatique. Il s'agit en fait du "protocole additionnel", jusqu'à présent facultatif, par lequel les Etats Non Dotés d'Armes Nucléaires acceptent de soumettre leurs installations nucléaires civiles, existantes ou futures, à une surveillance accrue de l'AIEA, destinée à rendre théoriquement impossible et en tout cas beaucoup plus difficile un détournement des matières fissiles vers des fins militaires. La France pousse les ENDAN à le signer. Mais, alors que l'Iran l'a signé (sans toutefois l'avoir encore ratifié) pour faire la preuve de sa bonne foi (dont il n'est toujours pas crédité), ce ne sera apparemment pas le cas du Brésil... Deux poids, deux mesures ?

Les transferts de technologies nucléaires au Brésil vont donc se faire avec la signature, la collaboration active et la bénédiction du président Sarkozy. De même, Saddam Hussein avait reçu en 1975 celles de Jacques Chirac, alors Premier ministre. On a vu à quoi cela menait. Certes, Lula n'est pas Saddam Hussein. Mais qui lui succédera ? Et pourquoi placer le pied d'un nouveau pays à l'étrier nucléaire, au moment où [cent personnalités du monde entier lancent un appel pour l'abolition des armes nucléaires](#) et où celle-ci est passée à l'ordre du jour de MM. Gordon Brown, Poutine et Barack Obama ?

Nicolas Sarkozy a beau dire (Voir ci-dessous sa lettre du 5 décembre 2008 à Ban Ki-moon) que la France et l'Europe

veulent le désarmement et luttent contre la prolifération nucléaire, c'est à cette dernière et non au premier qu'il met la main en vendant plusieurs sous-marins, dont un nucléaire. Il y a des limites à la duplicité. Rien ne saura l'excuser lorsqu'il faudra rendre compte des effets de cette politique.

Désarmement : Nicolas Sarkozy écrit au Secrétaire général de l'ONU Ban Ki-Moon

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Son Excellence Monsieur Ban Ki-Moon Secrétaire général des Nations Unies

Paris, le 5 décembre 2008

Monsieur le Secrétaire général,

Les Nations Unies ont un rôle important à jouer dans le débat sur le désarmement.

L'Europe souhaite y prendre pleinement part. C'est pourquoi j'ai souhaité attirer votre attention sur les propositions que l'Union européenne vient de présenter cette année aux Nations Unies.

Je l'ai dit le 23 septembre dernier devant l'Assemblée générale des Nations Unies, l'Europe veut agir pour la paix. C'est vrai en matière de lutte contre le terrorisme, de lutte contre la prolifération des armes de destruction massive et de leurs vecteurs, de gestion des crises.

C'est vrai aussi en matière de désarmement, notamment nucléaire. L'Europe est particulièrement concernée, avec deux de ses États membres dotés d'armes nucléaires.

L'Europe a déjà beaucoup fait pour le désarmement. Consciente que sa sécurité bénéficie également de la poursuite des efforts globaux de désarmement, l'Europe est prête à faire davantage ; notre ambition porte sur toutes les dimensions du désarmement, car nous sommes convaincus de la nécessité d'oeuvrer pour le désarmement général.

Dans ce domaine comme dans les autres, l'Europe veut agir en étant guidée par la perspective politique et stratégique d'ensemble.

Le régime international de non-prolifération connaîtra en 2010 une échéance majeure, avec la tenue de la Conférence d'examen du Traité sur la Non-Prolifération des Armes nucléaires. Nous devons saisir cette occasion pour progresser vers un monde plus sûr, permettant de remplir tous les objectifs fixés par le TNP, qu'il s'agisse de nonprolifération, de désarmement ou de l'accès aux usages pacifiques de l'énergie nucléaire.

En ce qui concerne le désarmement, l'Europe a souhaité dès cette année proposer une direction claire, en présentant lors de l'Assemblée générale des Nations Unies des initiatives concrètes et réalistes :

- la ratification universelle du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et l'achèvement de son régime de vérification, ainsi que le démantèlement, dès que possible, de toutes les installations d'essais nucléaires, de manière transparente et ouverte à la communauté internationale ;

- ▶ l'ouverture sans délai et sans pré-conditions de la négociation d'un traité d'interdiction de la production de matières fissiles pour les armes nucléaires, ainsi que la mise en place d'un moratoire immédiat sur la production de ces matières ;
- ▶ la mise au point par les puissances nucléaires de mesures de confiance et de transparence ;
- ▶ des progrès supplémentaires dans les discussions en cours entre les États-Unis et la Russie sur le développement d'un arrangement juridiquement contraignant post-START, ainsi qu'une réduction globale du stock mondial d'armes nucléaires conformément à l'article VI du TNP, en particulier par les États qui possèdent les plus larges arsenaux ;
- ▶ la prise en compte des armes nucléaires tactiques, par les États qui en possèdent, dans les processus globaux de maîtrise des armements et de désarmement, en vue de leur réduction et de leur élimination ;
- ▶ l'ouverture de consultations sur un traité interdisant les missiles sol-sol de portées courte et intermédiaire ;
- ▶ l'adhésion et la mise en oeuvre par tous du Code de conduite de la Haye ;
- ▶ au-delà, une mobilisation dans tous les autres domaines du désarmement.

Avancer sur la voie du désarmement implique que la volonté de progresser soit unanimement partagée. La non-prolifération, le désarmement et la maîtrise des armements, de même que la confiance, la transparence et la réciprocité, constituent des éléments indispensables à la sécurité collective.

J'espère que la communauté internationale rejoindra l'Union européenne pour soutenir et réaliser ce plan d'action ; il s'agit là d'un programme ambitieux et véritablement susceptible de nous faire progresser concrètement dans la voie du désarmement.

L'Europe compte sur votre soutien. Je forme donc le voeu que vous puissiez relayer auprès de la communauté internationale, en particulier au sein des Nations Unies, cette initiative en faveur d'un monde plus sûr.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de ma très haute considération.

Nicolas SARKOZY

Président de la République Française

Post-scriptum :

Article de "O Globo"

A sete chaves

Submarino nuclear é prioridade da Defesa

[Publicada em 10/12/2008](#)

Catarina Alencastro

BRASÍLIA - O Plano Nacional de Defesa já está pronto para ser anunciado e será submetido na quinta-feira ao grupo ministerial, legislativo e militar que compõe o Conselho Nacional de Defesa. O ministro da Secretaria de Assuntos Estratégicos, Mangabeira Unger, informou na terça-feira que a promulgação só acontecerá em 18 de dezembro, com atraso de mais de três meses. O plano, guardado a sete chaves, prevê o estímulo ao setor nuclear brasileiro, cuja prioridade número um é o programa de submarino de propulsão nuclear.

Este é objeto da parceria entre Brasil e França, que deverá ser anunciada em duas semanas, durante a visita do presidente francês, Nicolas Sarkozy. Além disso, o país vai incrementar a prospecção e o aproveitamento de jazidas de urânio e construir novas usinas nucleares para fins civis. A intenção do governo é ampliar o uso de energia nuclear.

O Brasil não tem um submarino de propulsão nuclear : os primeiros, serão estes adquiridos da França. O governo brasileiro quer, além dos equipamentos, trocar tecnologia para, no futuro, fabricar seus próprios submarinos. Segundo uma fonte do governo, a tecnologia torna-se fundamental para a exploração do petróleo da camada do pré-sal. Pensando nisso, o Plano de Defesa também prevê a instalação de forças navais submarinas.

Investimentos podem chegar a US\$ 3 trilhões em 20 anos

Apesar de o Brasil não ter a intenção de fabricar armas nucleares, a diretriz é que o país não assine acréscimos do Tratado de Não-Proliferação, firmado em 1970 por quase 200 países.

Apesar de Mangabeira insistir que o plano "não é uma peça orçamentária", o governo estima que sejam necessários investimentos de até US\$ 3 trilhões nos próximos 20 anos para cumpri-lo. Para isso, o documento prevê parcerias com a iniciativa privada e facilidades fiscais para empresas da área de defesa.

A legislação brasileira seria alterada para que as companhias brasileiras de armamento não tenham que passar pelo regime de licitação e não sejam atingidas por contingenciamentos orçamentários, tendo assim, as compras governamentais garantidas. Em troca, o governo exerceria instrumentos do direito privado, como as "golden share", mecanismo societário que dá ao Estado poderes especiais sobre as empresas. As empresas estrangeiras também serão atraídas a investir, mas sempre com o pré-requisito da troca tecnológica embutida no pacote.

Os três eixos do plano são a reestruturação das Forças Armadas e do serviço militar obrigatório e o reequipamento da indústria bélica. As Forças Armadas comporiam um sistema integrado de monitoramento feito por satélites, e os militares da Marinha, Exército e Aeronáutica trabalhariam em conjunto.

No plano, a Amazônia é prioridade e o sistema de monitoramento ajudaria a suprir a ausência física das forças em toda a área de fronteira. Será mantida a obrigatoriedade do serviço militar, mas apenas os melhores, em termos de vigor físico e conhecimentos militares, seriam aproveitados. Os demais prestariam um serviço social obrigatório - trabalho social voluntário complementado de instrução militar rudimentar.

ata